

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume VII - Numéro 14 Décembre 2017 ISSN : 2313-7908
N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : ***administration@perspectivesphilosophiques.net***

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

#

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'dri Marcel KOUASSI, Professeur des universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr. Abou SANGARÉ, Maître de Conférences
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr. Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

AXE 1 : PRINCIPES DU VIVRE-ENSEMBLE

- 1. Art et rapprochement des peuples,**
Jean-Claude Y. GBEGUELE..... 2
- 2. Le vivre-ensemble à l'épreuve de l'avoir et de l'être dans la pensée de Ebénézer Njoh-Mouelle,**
Amenan Edwige KOUAKOU.....14
- 3. Vertu kantienne et vivre-ensemble,**
GUI Désiré.....29
- 4. L'unité de la vie chez Claude Bernard : un modèle pour penser le vivre ensemble sociétal,**
AGBAVON Tiasvi Yao Raoul.....49
- 5. De la problématique du vivre-ensemble dans la pensée de Hannah Arendt,**
ASSEMIEN Assoumou Joël-Pacôme.....65
- 6. Le concept du visage levinassien comme fondement du vivre-ensemble,**
COULIBALY Adama..... 79

AXE 2 : MULTIPARTISME ET VIVRE-ENSEMBLE

- 7. Des enjeux de la diversité culturelle,**
KOUAMÉ Akissi Danielle..... 99
- 8. Du dévoilement des pièges de la différence : condition de possibilité du vivre-ensemble chez Paulin Hountondji,**
DIOMANDÉ Zolou Goman Jackie Élise..... 112
- 9. Le vivre-ensemble à l'épreuve du multipartisme en contexte africain : la nécessaire éthicisation du politique africain,**
COULIBALY Sounan..... 131

AXE 3 : REPLI IDENTITAIRE ET UNITÉ NATIONALE

- 10. L'interculturalité comme conceptualisation du vivre-ensemble,**
VASSY Sylveira Tiburce..... 150
- 11. Le Panafricanisme de Nkrumah et les Replis Identitaires,**
GNAGNE Akpa Akpro Franck Michaël..... 166

12. Idéologie et identité : vers une esthétique du bien-vivre-ensemble,
TUO Fagaba Moïse..... 187

AXE 4 : PAIX, GUERRE ET MONDIALISATION

13. Sport et dopage : quel rapport au vivre-ensemble ?,
ABOGNY Claude Aurélie..... 204

14. Humanisme techno-numérique et la refondation du vivre-ensemble en Afrique,
ABOUDOU Aïcha Stéphanie..... 220

15. Tics et vivre ensemble,
N'DJA Koffi Blaise..... 238

16. Le vivre-ensemble : perspectives du contrat social dans le philosophe lockéen,
KOUA Kouassi Serge Arnaud.....250

AXE 5 : LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

17. Le vivre-ensemble et la sauvegarde de l'environnement : l'archétype du développement durable,
COULIBALY Sionfoungon Kassoum..... 268

18. Les impacts socioéconomiques de la crise écologique sur la vie communautaire,
SORO Torna..... 285

19. Une écologie humaniste comme gage de la protection de la vie,
Casimir Konan BOUSSOU..... 301

20. L'environnement à l'épreuve de la mondialisation,
KOUA Guéi Simplicie..... 315

21. Protection de l'environnement en Afrique : vers une culture de l'écocitoyenneté,
SIALLOU Kouassi Hermann..... 333

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

#

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

HUMANISME TECHNO-NUMÉRIQUE ET LA REFONDATION DU VIVRE-ENSEMBLE EN AFRIQUE

ABOUDOU Aïcha Stéphanie

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

stephanieaicha02@gmail.com

Résumé :

L'homme, animal politique éprouve sans cesse le besoin de garantir sa sécurité et celle de ses biens par des lois républicaines, expressions de la volonté générale. Ce désir de sécurité a pour but ultime le bien-être individuel et collectif, qui est constamment remis en cause par la guerre des intérêts au sein des États africains. La persistance de ce conflit conduit à une situation dans laquelle la corruption, le communautarisme et le mépris de l'autre sont érigés en principes de gouvernance, tant et si bien que les efforts de réconciliation butent sur les murailles des intérêts personnels. D'où l'urgence d'un nouvel humanisme.

Partant de la thèse que les cultures techniques et numériques sont les vrais gages d'une gestion transparente des affaires publiques et de la bonne gouvernance, ce texte démontre la nécessité de recourir à l'humanisme techno-numérique dans le processus de refondation postmoderne du vivre-ensemble en Afrique.

Mots-clés : Humanisme, culture techno-numérique, vivre-ensemble, refondation.

Abstract :

Man, a political animal, constantly feels the need to guarantee its security and that of its possessions by republican laws, expressions of the general will. The ultimate goal of this desire for security is individual and collective well-being, which is constantly challenged by the war of interests within African states. The persistence of this conflict leads to a situation in which corruption, communitarianism and contempt for others are set up as principles of

#

governance, so much so that reconciliation efforts stumble over the walls of personal interests. Hence the urgency of a new humanism.

Starting from the thesis that technical and digital cultures are the true guarantee of a transparent management of public affairs and good governance, this text demonstrates the need to resort to techno-digital humanism in the process of postmodern refounding of life together in Africa.

Key words : Humanism, techno-digital culture, living together, refounding.

Introduction

Regroupés au sein d'une société et avec une pluralité de langues et de cultures, nous sommes amenés à vivre ensemble, ce qui voudrait dire vivre en harmonie. Mieux, nos différences ne doivent pas nous conduire à des actions conflictuelles, mais plutôt à penser l'avenir ensemble, en élaborant des règles pour l'harmonie et le développement de la société.

Le vivre-ensemble ne peut subsister que sur la base de principes consensuels. L'élaboration de ces principes s'oppose aux penchants agressifs de l'homme qui est capable d'attenter à la vie de son prochain. Cette triste réalité humaine, Thomas Hobbes l'exprimait en ces termes : « l'homme est un loup pour l'homme » (1982, p. 83). Ainsi, sans des lois qui limitent les actions des uns sur les autres et des autres sur les uns, la société vivrait dans une crainte perpétuelle. C'est donc par souci de sécurité et de bien-être que des principes vont être conçus. Cependant, il faut constater de nos jours que l'élaboration et le respect de ces principes alimentent des conflits dans les sociétés africaines qui aspirent à la démocratie.

La dégradation du tissu social est s'accrue, notamment avec l'avènement de la technologie du numérique avec laquelle la société toute entière connaît, un bouleversement. Et cela se perçoit dans l'utilisation que l'on fait des ensembles techno-numériques. Ce qui suscite le changement d'ordre social est l'inaccessibilité au contenu techno-numérique. L'utilisation des technologies

#

à des fins nuisibles, a prend une certaine proportion au point où les relations sociales se détériorent. L'utilisation des techniques numériques, particulièrement l'informatique et l'internet occasionne la déchéance du vivre-ensemble en Afrique, notamment en côte d'ivoire, en ce sens qu'ils ont été facteur de propagande. "Les armes numériques" tel que les réseaux sociaux conduisent à des affrontements. Le cas des affrontements postélectorales en Côte d'Ivoire. À vrai dire, l'internet est utilisé pour s'informer mutuellement, organiser son milieu de vie et pour exprimer le vécu, mais des groupes terroristes s'en servent pour organiser des attentats et inciter à la haine. En effet, la révolution numérique a considérablement donné de nouvelles formes de communication dans les relations humaines. Au vu du bouleversement que connaît notre société actuelle et au regard de la culture numérique, notre objectif est de faire comprendre le vrai sens de l'humanisme techno-numérique. Pour atteindre cet objectif, nous analyserons le problème suivant : la culture numérique peut-elle contribuer à la refondation du vivre-ensemble ? Répondre à cette question reviendrait de prime abord à énumérer les principes du vivre ensemble, puis à identifier la culture numérique et son impact au sein de notre société. Pour montrer enfin comment une bonne culture techno-numérique peut sauvegarder les valeurs et contribuer à la refondation du vivre-ensemble.

1. Les principes essentiels du vivre-ensemble

Dans une société pluraliste, multiculturelle et pluriethnique, il est impératif de favoriser le vivre-ensemble, résultante d'une bonne cohabitation sociale, gage de paix et de stabilité. Le vivre-ensemble est possible à condition de respecter les principes de bases formulés par la société, tel que la justice, l'égalité entre les personnes et la tolérance.

La justice, « est un principe moral de la vie sociale fondé sur la reconnaissance et le respect du droit des autres qui peut être le droit naturel

#

(l'équité) ou le droit positif (la loi). »¹ Elle est donc équité, impartialité et respect des lois de l'autorité. C'est pourquoi un gouvernant doit faire respecter les droits des individus au sein d'une société. Dans ce sens, toutes les personnes agissent et posent des actions par devoir et non par contrainte. La justice devient dès lors, un principe en vertu duquel tout agir humain doit être approuvé ou apprécié en fonction de la loi ou du droit naturel. Pour une meilleure vie en société, il est nécessaire d'avoir une justice capable de régler les différends entre les citoyens afin de garantir la cohésion sociale et le vivre-ensemble. Cela doit se faire en sanctionnant les attitudes nuisibles à la société pour que celles-ci ne prospèrent pas, par la même occasion la société doit protéger les personnes vulnérables en limitant le pouvoir des plus forts. Toutes ces actions servent la justice sociale en contribuant à l'harmonie sociale. C'est dans ce sens que Rousseau affirme que « le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme pas sa force en droit et l'obéissance en devoir » (Jean Jacques ROUSSEAU, 2001, p. 49). Pour que la justice règne, il faut qu'elle s'étende à toutes les personnes d'une société, non à une partie qui favorise un certain type d'individus, ce qui voudrait dire une justice globale qui requiert la participation de tout citoyen au respect et à la soumission à la loi. Ce qui fera d'elle un principe universel.

Ce principe de justice doit à cet effet reposer sur une culture de la gestion transparente des biens de la société. Le bon fonctionnement des biens publics, tels que les hôpitaux et les universités relève de la participation de tous les individus de la société. À cet effet, chaque personne doit prendre part au développement de sa société ou de son pays en vue de son bien-être social, en améliorant la qualité des services et responsabiliser chaque individu à faire de la gestion transparente son crédo. Il faut que les personnes en charge de ces biens publics remplissent correctement la fonction qui leur est assignée et que ce bien puisse être accessible et profitable à tous. La gestion du bien public doit être à l'avantage de la société et non à l'avantage d'un individu. Chaque

¹Dictionnaire la toupie in www.toupie.org/dictionnaire/justice.htm

individu doit décider pour lui de ce qui le concerne, il doit participer de ce fait au débat citoyen, et pour donner sens à la démocratie qui lui permet d'exprimer sa liberté. Le vivre-ensemble nécessite l'apport de tous et l'intégration de la diversité culturelle dans le processus de développement. Les différences culturelles ne doivent pas être un frein à la construction collective de notre pays.

La reconnaissance de la diversité culturelle implique que la loi soit la même pour tous, d'où le principe d'égalité qui découle du principe de justice et énonçant que la loi « doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse »². La loi doit être égale pour tous et non liée à une catégorie sociale. Le principe d'égalité doit être posé comme point de départ pour une société dont la prétention est de consolider les liens sociaux sur la base des principes universels. Car, ce principe a pour but de lutter contre les formes de discriminations et les rapports de dominations qu'ils soient sociales, racistes ou autres. En raison du principe d'égalité, l'accès à un bien public doit être garanti à tous les citoyens quelques soit leur appartenance culturelle et ne doit souffrir d'aucune forme de distinction d'origine et de condition sociale. Toutes les personnes doivent de ce fait être traitées de la même manière parce que nul ne doit bénéficier des privilèges au détriment de l'autre. Il est vrai que nous ne sommes pas constitué en tant qu'être humain de la même manière du point de vue physique, mentale ou génétique, mais nous restons tous égaux en dignité et en droit.

La cohésion sociale revient à accepter toutes les personnes au sein d'une société comme ayant les mêmes droits. Reconnaître que chaque individu a le même droit que l'autre au sein d'une société, c'est favoriser le vivre-ensemble. Les droits communs à tous exigent les mêmes possibilités de vie, d'expression et de pensée autant qu'ils sont dans leur diversité. Ce qui implique le respect de la dignité humaine, le respect de soi et de l'autre, car nous sommes tous

² Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, Article 6.

plus ou moins dépendant les uns des autres. Cette dépendance doit nous amener à agir ensemble pour améliorer nos conditions de vie, par la reconnaissance du pluralisme culturel, aboutissant au principe de tolérance.

Tolérer, c'est accepter avec indulgence une chose ou une action que l'on pourrait empêcher. La tolérance est donc une attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir qui soit différente de celle qu'on adopte soi-même. Cette attitude a pour objectif la compréhension de l'autre dans le respect, l'égalité en vue d'une relation pacifiée. Ainsi la paix devient possible grâce à l'ouverture d'esprit dans la différence. Le respect mutuel permet à l'autre de s'exprimer car, celui-ci ne se sent pas exclu ni humilié par une certaine forme de supériorité de l'autre sur lui. Il apprend à communiquer sur ses réalités cachées. C'est pourquoi, lorsque l'on accepte la démarche d'être tolérant, il n'y a plus de méfiance vis-à-vis de l'autre, la pratique de la tolérance participe à l'expression de toutes les composantes de la société. La mise en pratique de la tolérance, c'est accepter que celui qui diffère de moi profite de la même liberté et laisser chacun vivre ses choix religieux, politiques et d'expression.

La tolérance nécessite que chacun jouisse des mêmes chances sociales d'un pays sans que cela ne soit teinté d'aucune forme de discrimination. Car, l'exclusion conduit à frustrer l'autre et favorise la déchéance du vivre-ensemble. Selon Aristote, dans *La Grande Morale* (Arléa, 1992) tolérer, c'est connaître l'autre sans pour autant perdre son identité, à travers un dialogue avec « un autre-moi » pour me comprendre et comprendre l'autre. L'objectif de la tolérance est de comprendre la complexité des relations humaines pour un vivre-ensemble harmonieux.

Malheureusement, dans toutes nos sociétés africaines qui aspirent à la paix et à la démocratie, nous faisons le constat d'un retour accentué des formes d'exclusions sociales, des nationalistes radicaux, de discriminations et bien d'autres maux. Toutes ces difficultés que vivent les membres de nos sociétés africaines sont une occasion d'alerter le plus grand nombre possible

#

de personnes sur la nécessité de créer une société harmonieuse et juste afin de relever le défi du vivre-ensemble. C'est pourquoi il sera question pour nous d'identifier les nouveaux instruments de propagations de ses maux.

2. La culture numérique et son impact dans la société

Notre société a connu des changements positifs au XXI^e siècle. Dans les domaines tels que la communication, l'éducation et l'économie. Ceux-ci ont occasionné de nouvelles formes de vies. Ces changements sont le fruit de la révolution des technologies numériques qui forment la culture numérique.

La culture numérique est « une expression qui fait référence aux changements culturels produits par les développements et la diffusion des technologies numériques et en particulier d'internet et du web »³. La culture numérique serait donc un ensemble de productions culturelles qui à partir des technologies, de l'information et de la communication (TIC) sont transmises en données, dans l'ordre de la perception sensible. Ces productions numérisées sont entre autres les documents, les images, les sons. La technique est au cœur de toutes les activités exercées par l'homme, car elle répond à la nécessité de parfaire et d'organiser nos sociétés, afin de les rendre plus productifs et efficaces. Elle obéit dans la mesure du possible aux soucis sociaux, celle de l'automatisation des activités humaines réalisées à la main, entre autres le calcul où l'on utilisait les cailloux ou bâtonnets pour compter. Aujourd'hui, avec les machines à calculer la capacité de réflexion et de mémorisation se trouve affectée parce que transférée à des degrés divers, vers des artefacts. L'ordinateur est pratiquement capable de tout faire, c'est-à-dire permet de traiter des textes, de gérer des bases de données de façon rapide à travers un réseau informatique qui relie des ordinateurs du monde entier entre eux dans l'échange d'information.

³ Culture numérique, https://fr.wikipedia.org/wiki/culture_numérique, consulté le 07/12/2015.

Grâce au progrès technique, l'information est à la portée de tous, « mais encore, la possibilité est offerte à chacun d'étendre sa culture, son éducation grâce à la présence des objets techniques » (Marcel KOUASSI, 2011) par un processus d'échanges d'information. Cependant, la technique dans son essence réelle a été pervertie. L'utilisation première de la technique qui était de faciliter les activités et rapports humains est corrompue à des fins plus personnelles. Cette utilisation de la technique était dite artisanale parce qu'elle répondait aux besoins du moment tel qu'abattre un arbre avec la hache ou faire cuire de l'argile au feu de bois et n'avait pas de portée industrielle et économique à grande échelle. La volonté de domination de l'homme se trouve couplée à la puissance technique et contribue au délitement des liens sociaux comme ce fut le cas de la Côte d'Ivoire.

Loin de nous de faire des polémiques, il est de notre devoir d'identifier la place des technologies numériques dans la décadence du vivre-ensemble ivoirien. L'un des éléments déclencheur de la crise ivoirienne est la télévision. C'est à la suite des images que présente la télévision lors de la proclamation des résultats définitifs en 2010 que survint la crise. Étant donné que le numérique est le chiffrage des valeurs physiques, traité par des matériels informatiques tels que l'ordinateur, les tablettes et la télévision, il est un système technologique qui permet de donner et d'échanger des informations. Dans cette perspective, toute personne qui sait se servir d'un élément du numérique a accès à l'information et la propage. Le numérique a favorisé ainsi le délitement du vivre-ensemble. L'exemple des révoltes qui ont eu lieu dans les pays arabo-musulmans entres autres la Tunisie et l'Égypte pendant la période 2010-2014. La cohésion sociale a pris un coup. Notons que les réseaux sociaux tels que Facebook, twitter et des géants du Net ont favorisé les incitations à la haine. En ce sens, l'usage de ses réseaux sont des facteurs importants dans la propagation des informations.

Les médias sociaux ont été des moyens d'obtentions et de divulgations d'informations concernant les évènements dans les pays cités plus haut. Ces

#

informations sont pour la plupart diffusées par des blogueurs témoins d'une situation. En effet, « en 2007, le blogueur Wael Abbas a posté une vidéo montrant un homme, Emad el Kabir, victime de torture et d'abus sexuel commis par des policiers. Cette vidéo a causé un tel scandale que les autorités ont été contraintes d'arrêter et de juger les coupables » (David FARIS. M, 2012, pp. 99-109). Les réseaux sociaux sont des instruments de mobilisation et de propagation car étant des puissants relais d'informations, ils amplifient et répercutent les frustrations et revendications des populations.

La technique numérique a été conçue pour faciliter les actions humaines. Elle est née du développement des techniques soutenues par l'humanisme, doctrine philosophique qui valorise l'humain avant tout. D'où, la notion d'humanisme technique. Humaniser la technique, c'est donner à l'homme les moyens d'expressions de ses formes de vies renouvelées en permanence. La technique numérique telle qu'internet et le smart phone modifient de manière inédite la réalité sociale. Cette modification symbolise le passage de la société physique à la société numérique par le remplacement des relations humaines, comme lien d'interaction, par la société virtuelle. En effet, loin des liens physiques, nous communiquons sur la toile, caché derrière nos téléphones, nos ordinateurs, en ayant une impression réelle de partager quelque chose. Une information parvient à nos parents et amis en un laps de temps. La rapidité de partage, d'expression et d'activité qu'offre le numérique crée ainsi de nouvelles habitudes sociales.

Malheureusement elle a laissé place à toutes formes de perversions. C'est pourquoi, nous abordons le thème humanisme techno-numérique dans la consolidation du vivre-ensemble. Notre objectif est de faire comprendre le vrai sens de l'humanisme technique. La certitude placée en la technique peut être qualifiée d'humaniste, car elle a pour objectif premier de répondre à la volonté des sociétés en compensant un manque. En exemple, le téléphone portable a été inventé juste pour répondre au souci de communication à distance, il permet à toute personne qui en possède, de communiquer avec n'importe qui

#

et n'importe où. Pour plus de rapidité et pour gagner en temps, il est aussi utilisé à des fins professionnelles, entre amis ou collègues se donner des rendez-vous et faire des transactions monétaires. Le développement technologique en soi n'est pas mauvais, seulement l'objet technique peut avoir plusieurs fonctions, celui qui s'en sert à la possibilité d'en faire un mauvais usage. Le téléphone sert à communiquer, cependant il peut servir à déclencher une bombe. Dans cette perspective, il est nécessaire d'intégrer la culture technique numérique aux modes de vies de la société en vue de faciliter l'insertion harmonieuse du numérique dans le tissu social. Celle-ci consiste à s'initier aux pratiques et aux modes d'utilisations des techniques numériques, d'où l'éducation au fonctionnement du numérique.

L'intégration de la culture numérique vise une incorporation des savoirs ou connaissances techniques aux modes de vie de la société. En effet, face au progrès technique et de ses applications dans les différents domaines d'activités humaines, une éducation numérique s'impose. Avec les techniques numériques qui rationalisent les relations humaines et nos sociétés, il implique d'avoir un minimum de connaissances de l'univers technonumérique. Nos sociétés actuelles, pour la plupart attachées aux techniques traditionnelles connaissent un retard face à la dynamique évolutive des techniques modernes. Elles ne peuvent cependant pas jouer leur « rôle régulateur et intégrateur entre les hommes et le monde en évolution dans lequel ils vivent » (Gilbert SIMONDON, 1993, p. 52). Étant donné que les sociétés sont en déphasage avec la réalité technique en évolution, elles ne facilitent pas l'accès de la technique à la culture universelle. D'où, l'urgence de l'effort d'un minimum de connaissance des différents schèmes techniques. De plus, avec la technique numérique, comme porteuse de valeur par laquelle l'homme acquiert « la force, la rapidité et la précision de ses gestes » (Gilbert SIMONDON, 1989, p. 116), pour faire face non seulement aux obstacles environnementaux et culturels, mais aussi elle est porteuse d'opportunités économiques. L'intégration de la culture technique doit être appréhendée comme un travail symbolique à travers la connaissance effective des schèmes

#

de la technique depuis sa genèse, sa concrétisation et sa phase contemporaine. La culture technique est donc la prise de conscience véritable de la nature des objets techniques pris dans leur fonctionnalité.

À partir du présupposé selon lequel de nos jours la technique numérique est un acteur inévitable dans la gestion du devenir de l'homme, de la société et dans la mesure où communiquer à des milliers de kilomètres et avec des milliers d'interlocuteurs est possible sans délai, l'utilisation du numérique doit être pour nous un moyen de réconcilier nos populations, de leurs donner un motif valable pour participer à l'effort de reconquête de la cohésion sociale. Le numérique peut nous aider dans le processus de bonne gouvernance, en ce sens que le politique doit établir des initiatives qui favorisent le bon déroulement des relations sociales. En effet, « la prépondérance de l'information et la connaissance est devenue la caractéristique essentielle des pays africains [...]. Parmi les TIC, internet se trouve en haut de l'échelle. Cette technologie a créé dans les pays d'Afrique, de nouvelles exigences au niveau des choix politiques nationaux » (Imen Khanchel EL MEHDI, 2011, p. 63-84). C'est pourquoi, le politique a pour devoir de mettre en œuvre des procédures transparentes à travers l'information et la discussion, pour améliorer les processus de décisions ayant une incidence sur le vivre-ensemble. Il devient dès lors, le régulateur des conflits. En ce sens, nous pensons que les TICS jouent un rôle précieux parce qu'indispensables de nos jours. Son utilisation régulière, à travers les réseaux sociaux comme facebook, twitter permet de communiquer avec la population à travers des programmes de sensibilisation sur la paix durable et ses enjeux pour la société. Elles sont un moyen de discussion entre les citoyens qui donnent leurs avis sur les décisions ou projets les concernant.

L'insertion des objets techniques dans la société a influencé positivement nos actions. En effet, non seulement elle est à portée de tous, mais aussi elle renchérit efficacement l'humanisme traditionnel. Les technologies de l'information et de la communication permettent aujourd'hui à tous d'avoir les mêmes informations au même moment et de pouvoir les partager. Le cas de la

#

télévision à travers laquelle nous recevons une information même dans la contrée la plus reculée. Le téléphone, aussi permet de prendre des nouvelles de l'autre sans avoir à parcourir des kilomètres d'un village à un autre, en seulement quelques minutes nous sommes satisfaits. Nous bénéficions au quotidien des bienfaits des technologies sur le corps social, l'univers de la technique sert de médiation entre la nature et nous, à ce propos « le rapport entre la technique et le social n'est pas uniquement une action du premier sur le dernier. L'infiltration technique devient "une réalité riche en efforts humains et en forces naturelles" » (Marcel KOUASSI, 2001). Il existe un caractère fonctionnel de l'objet technique dans ce rôle de médiation qui est souvent méconnu par l'homme et la culture. Cette méconnaissance entraîne parfois une relation conflictuelle qui devient aliénation du sujet porteur d'objet technique, dans cette mesure « il faut que le sujet qui le reçoit possède en lui des formes techniques » (Gilbert SIMONDON, 1989, p. 227), c'est-à-dire une connaissance des schèmes de fonctionnement de l'objet technique.

L'effet bénéfique des techniques numériques fait que « Simondon a confiance dans le progrès des techniques qu'il juge émancipateur non seulement par rapport aux servitudes de la nature et de la matière, mais aussi par rapport aux asservissements politiques et idéologiques des communautés particulières »⁴. En matière de politique, les réseaux sociaux permettent de respecter les principes cardinaux de la bonne gouvernance telle que la transparence ou l'obligation de rendre compte aux citoyens.

L'humanisme techno-numérique exige une parfaite connaissance de la réalité technique. Celle-ci consiste à ne pas rester en marge de la réalité technique afin d'éviter « le danger principal d'aliénation » (Gilbert SIMONDON, 1989, p. 102), celui de faire de l'outil technique un passe-temps qui nous déconnecte du monde réel et nous emprisonne au point où nous ne faisons

⁴ Gilbert HOTTOIS, « La technoscience : entre technophobie et technophilie », in www.download2.cerimes.fr/canalu/documents/utls/download/pdf/190100.pdf, consulté le 04/06/2014.

plus qu'un avec lui. Sur ce plan elle nous empêche de réfléchir par nous-même. Il est donc nécessaire que les sociétés inculquent la culture technique à leur manière de vivre. À ce propos, Simondon propose que l'on soit éduqué, formé à la connaissance de la nature réelle des objets techniques. La méconnaissance de la nature réelle de l'objet crée un défaut de savoir et nourrit des préjugés sur celui-ci. C'est pourquoi il affirme que « cette ignorance est l'une des causes du faux rapport entre la culture et la technique » (Marcel KOUASSI, 2013, p. 122). La connaissance de la nature des objets techniques doit être une priorité. Avec elle nous obtiendrons des valeurs liées à leurs modes de fonctionnement structurels. À travers les lois d'interconnexions structurelles et fonctionnelles du technocosme harmonieuses, nous pourrons contribuer à la refondation du vivre-ensemble.

3. Valeurs techno-numériques, comme modèle de refondation du vivre-ensemble

La culture numérique est l'ensemble des valeurs de connaissances et des pratiques qui impliquent l'usage des techniques numériques. En tant que telle, elle nous offre des valeurs qui peuvent contribuer à reformer le tissu social, le vivre-ensemble harmonieux. Certes, pour parvenir à une émergence réelle de l'Afrique, notamment celle de la Côte d'Ivoire, il nous faut pratiquer le modèle de vie des lois du système des techniques numériques.

Pour un vivre-ensemble harmonieux, la valeur qu'il convient de pratiquer est celle de la transparence. En effet, la bonne gestion des affaires publiques nécessite de nos jours que tout le monde se plie à cette nouvelle injonction qu'est la transparence. Au risque de passer pour suspect, le citoyen a le droit à une information fiable et accessible en matière de décisions. La citoyenneté est en crise parce que la population elle-même est exclue dans sa majorité, lors des prises de décisions. La transparence devient donc une obligation de rendre compte de tout ce qui pourrait impacter la vie des populations sur des questions de santé, d'emploi, d'environnement etc. Elle a pour objectif de montrer que les décideurs agissent de façon responsable pour le bien-être

#

social des gouvernés. Les TICS participent au renforcement du tissu social en ce sens que chacun prend part aux débats, en donnant son avis ou son opinion à propos d'une décision en toute liberté. En vue de l'intérêt commun, internet a réalisé le rêve des sociétés plus libres et permet à tout le monde de participer au changement politique et social, marquée par le monopole de la prise de parole via internet en favorisant la connaissance et le sens critique des gouvernés. À ce sujet, plusieurs personnes « ont réussi à employer Internet pour coordonner leurs revendications en vue d'une meilleure représentation de leurs intérêts » (Andrew FEENBERG, 2014, p. 128), c'est cas le printemps arabe. Dans le processus de renforcement du tissu social, le citoyen exige la transparence de la part des acteurs politiques. L'exigence de la notion de transparence dans nos milieux de vie procède de la rigueur pratique. Se servir de la culture numérique comme modèle du vivre-ensemble répond au souci d'imitation du système numérique.

La rigueur pratique de la culture numérique est la soumission aux lois qui régissent tout le système technique. Cette soumission revient à adapter les règles du système numérique tel que la patience. L'exemple de l'ordinateur en est une illustration. Lorsque nous mettons en marche un ordinateur, nous patientons jusqu'à ce que tout le système informatique s'installe avant son utilisation. Si tel n'est pas le cas, il pourrait se planter ou ne pas fonctionner de manière correcte. Le système nous impose son rythme de travail, d'où la valeur de la patience de tout système informatique. La notion de rigueur numérique nous présente un monde des techniques qui conditionne les utilisateurs. En effet, dans le système fonctionnel de la technique, il existe une harmonie structurelle de sorte à ce que chaque élément fonctionne dans l'intérêt de tout le système. Ce modèle harmonieux du système numérique doit nous servir d'exemple afin de favoriser le vivre-ensemble. Chaque citoyen doit à son niveau participer au développement de son pays. La solidarité des uns et des autres doit primer sur les différences culturelles et sociales pour donner une meilleure image de la nation. L'unité et le dynamisme des individus d'une

#

société composée favorise la cohésion sociale et donne un intérêt commun en vue de s'ouvrir au monde.

Aujourd'hui en Afrique nul, ne peut concevoir une activité en dehors de la technique numérique, à chaque activité ou domaine d'activité l'on a recourt à un objet numérique, ordinateur, smart phone, tablette androïde etc. La présence des objets numériques partout dans le monde est la preuve de leur caractère indispensable. À cet effet, nous disons que la technique est du côté de la vie parce qu'elle est un facteur d'évolution pour l'humanité. Cependant, la valeur d'universalité de la technique numérique produit un changement de mentalité et de comportement chez l'africain. Elle modifie nos rapports sociaux, nos modes de travail et l'organisation de la société tant et si bien qu'il doit y avoir des principes éthiques pour gouverner le numérique. L'éthique ici, prend sens dans l'accompagnement de l'usage du numérique qu'en font les acteurs des différentes sociétés. Certes, les lois du système techno-numérique n'ont pas besoin d'une norme sociale particulière, mais elles ont occasionné une fracture culturelle qui demande une culture numérique. C'est pourquoi, il ne faut pas nier les principes essentiels du vivre-ensemble telles que la justice, la tolérance et l'égalité, mais les refonder au regard de la culture numérique.

Le développement des sociétés repose sur l'harmonie sociale et non sur la construction des foyers de haines et de tensions qui fragilisent le tissu social. En tant que discipline visant à réguler le comportement humain au sein d'une société plurielle, l'éthique vise à accompagner les actions humaines afin de faire un bon usage du numérique et éviter la propagande d'informations qui constituent un danger pour lien social. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer la propagation de rumeurs et de fausses explications à ternir l'image d'une personne, ce qui demande une vérification des données et informations numérisées. L'usurpation de l'identité d'autrui pour planifier des arnaques. Au regard de ce qui suit, une éthique de la technique s'impose. Il est vrai que « les normes techniques sont entièrement accessibles à l'individu sans qu'il doive avoir recours à une normativité sociale » (Gilbert SIMONDON, 2005, p. 264).

#

Cependant, il est essentiel dans cette perspective de respecter l'autre dans ses actions. Bref, dans sa différence.

Les valeurs de transparence, de rigueur pratique et d'universalité du contenu numérique offert à l'Afrique qui s'ouvre à l'évolution technoscientifique, sont des moyens pour renforcer le tissu de la cohésion sociale. Nous avons pour obligation de nous inspirer des lois du technocosme numérisé en vue de favoriser un vivre-ensemble véritable.

Conclusion

L'homme, animal politique recherche toujours le vivre-ensemble paisible et émancipateur. Au XXI^e siècle, la construction de ce vivre-ensemble ne peut se concevoir sans un recours positif, c'est-à-dire un bon usage des connaissances technologiques, informatiques ou numériques. Pour cela, il faut « redonner à la culture le caractère véritablement général qu'elle a perdu, il faut pouvoir réintroduire en elle la conscience de la nature des machines, de leurs relations avec l'homme et des valeurs impliquées dans ces relations » (Gilbert SIMONDON, 1989, p. 13). Cette tâche est essentielle dans la mesure où dans nos sociétés, le vivre-ensemble et la cohésion sociale sont conflictuelles à cause de la guerre des intérêts. Celle-ci a eu pour conséquence l'usage des outils numériques qui a impacté nos vies et celle de toute la société.

La refondation du vivre-ensemble à l'ère des technologies de l'information et de la communication doit insister sur la culture technique comme projet d'insertion harmonieux du numérique au sein des sociétés africaines. Car, le choc entre le vivre-ensemble et le numérique s'est opéré parce qu'indépendamment de toute volonté, l'usage que l'on a fait des outils numériques a impacté négativement le tissu social. Derrière ce monde d'artéfacts tellement sophistiqué et complexe qui domine nos domaines

#

d'activités, il nous faut prendre conscience de la « réalité humaine »⁵ contenue dans tout objet technique numérisé.

En promouvant les valeurs de transparence, de rigueur pratique et d'universalité ou d'interconnexions et fonctionnelles harmonieuses, l'humanisme techno-numérique offre un modèle du vivre-ensemble à l'Afrique. Pour refonder le vivre-ensemble en Afrique, nous avons l'obligation de nous inspirer des lois d'interconnexions structurelles et fonctionnelles du technocosme numérisé.

Références bibliographiques

Andrew FEENBERG, *Pour une théorie critique de la technique*, Québec, LUX Éditeur, 2014.

Andrew FEENBERG, *(Re)penser la technique, vers une technologie démocratique*, Paris, La découverte, 2004.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Gilbert HOTTOIS, *Gilbert Simondon et la philosophie de la « culture technique »*, Bruxelles, de Boeck, 1993.

Gilbert SIMONDON, *Du Mode d'existence des objets techniques*, Paris Aubier, 1989.

Gilbert Simondon, *L'individuation psychique et collective à la lumière des notions de forme, et d'information*, Éditions Jérôme Million, 2005.

Jean Jacques ROUSSEAU, *Du contrat social*, livre I, chapitre .3, Garnier-Flammarion, 2001.

Marcel KOUASSI, *Heidegger et la question du transfert des technologies en Afrique*, Abidjan, CRESTE Éditions, 2013.

Thomas HOBBS, *Le citoyen*, « épître dédicatoire », Garnier Flammarion, 1982.

⁵ Expression de Simondon selon laquelle tout objet technique inventé contient en lui les valeurs humaines cristallisées

Webographie

Culture numérique in <https://fr.wikipedia.org/wiki/num0/009rique>.

David FARIS M, « La révolte en réseau : Le « printemps arabe » et les médias sociaux » *Politique étrangère* 2012/1 (Printemps), p.99-109. in www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2012-1-page-99.htm

Gilbert HOTTOIS, « La technoscience : entre technophobie et technophilie », in www.download2.cerimes.fr/canalu/documents/utls/download/pdf/190100.pdf, consulté le 04/06/2014.

Imen Khanchel EL MEHDI, « Gouvernance et TIC : cas des pays d'Afrique », *Recherches en Sciences de Gestion* 2011/5 (N° 86), pp. 63-84, in <http://www.cairn.info/revue-recherche-en-sciences-de-gestion-2011-5-page-63.htm>.

La Toupie, in www.toupie.org/dictionnaire/justice.htm.

Marcel KOUASSI N'dri, Gilbert Simondon : « Un optimisme technique sans illusion », in www.contrepointphilosophique.ch, Rubrique Philosophique, 20 janvier 2011, consulté le 10 mars 2014.

#